

LES LACS DE MONTAGNE DES HAUTES ET BASSES PYRÉNÉES

Leur peuplement (1)

« Combien y a-t-il de lacs dans les Pyrénées ? Qui les a tous vus ? » s'écriait RUSSELL en 1864. La réponse ne fut donnée qu'en 1930 par GAURIER qui, dans sa remarquable étude géographique et topographique, dénombra 520 lacs sur les seuls versants français.

La plupart de ces lacs sont situés à haute altitude puisqu'ils sont presque tous entre 1.800 et 2.500 m, glacés la moitié de l'année et souvent plus ; peu de ces lacs contiennent du poisson.

Combien y a-t-il de lacs piscicoles dans les Pyrénées ? Quelle est la nature et l'origine des peuplements ? Peut-on rendre piscicoles les lacs encore vierges ? C'est une réponse à ces questions que nous essayons de donner ici. Il a toujours semblé étrange et inexplicable que tel lac situé à plus de 2.000 m contienne des truites, alors que bien d'autres lacs dans des conditions analogues n'en ont pas, et que des chutes infranchissables coupent toute communication avec le réseau hydrographique normalement peuplé.

Les efforts de l'Administration des Eaux et Forêts qui, surtout depuis 1937, a créé des salmonicultures de repeuplement dans les Pyrénées, la vogue croissante de la pêche sportive, font que chaque année des lacs vierges sont alevinés. Il nous faut citer ici M. l'Inspecteur Général LARRIEU, alors Inspecteur Principal à Oloron, qui, dès 1936, introduisit dans les lacs pyrénéens la truite arc-en-ciel, l'omble chevalier et le saumon de fontaine.

L'Electricité de France, d'autre part, exécute actuellement des travaux gigantesques qui mettront en communication de nombreux lacs isolés et mélangeront les faunes. Il nous a semblé utile de dresser l'inventaire piscicole des lacs pyrénéens à la date de 1951 et de déterminer pour chacun d'eux l'origine du peuplement, soit naturelle, soit artificielle, avant qu'il ne soit trop tard pour s'y reconnaître.

Cet inventaire piscicole qu'il serait trop long de publier ici et qui est d'un intérêt plus spécialement pyrénéen, paraîtra dans les annales de la Fédération Pyrénéenne d'Economie Montagnarde. Il

(1) Rapport présenté au Congrès de 1951 de la Fédération Pyrénéenne d'Economie Montagnarde.

s'appuie sur l'inventaire des lacs dressés par GAURIER, rectifié en certains points (quelques lacs ayant disparu et quelques autres ayant été omis par lui) et donne pour chacun d'eux les caractéristiques suivantes : altitude, surface, profondeur, espèces piscicoles, avec, éventuellement, la date d'introduction.

Nous avons dressé l'inventaire piscicole des lacs des Basses et Hautes-Pyrénées et sommes en train, grâce à l'appui de nos collègues forestiers et des présidents des fédérations de pêche, de dresser celui des lacs de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales.

L'ALTITUDE ET LE PEUPEMENT

Il résulte de cet inventaire que sur 264 lacs de montagne des Basses et Hautes-Pyrénées, 182 sont sans poissons, soit plus des deux tiers ; sur 82 lacs piscicoles actuellement, 34, soit près de la moitié étaient vierges et ont été peuplés artificiellement par l'Administration des Eaux et Forêts ; sur les 48 lacs qui semblent peuplés sans origine connue et qu'on peut supposer naturelle, peut-être y en a-t-il quelques-uns qui auraient été alevinés en truite commune dans des circonstances inconnues. Certains ont reçu des alevinages complémentaires en truite arc-en-ciel, omble chevalier et saumon de fontaine.

REGAN indique qu'en Europe la truite commune n'existe pas au delà de 1.900 m. DESCOMBES mentionne le lac pyrénéen de Cail-laouas (2.165 m) dans la Vallée de la Neste comme le lieu le plus haut habité par la truite dans les Pyrénées. Dès 1906, DESCOMBES alevine en truite arc-en-ciel le lac de Barroude (2.359 m sur la Neste de le Géla) et croit battre le record d'altitude d'acclimatation de la truite ; mais cet essai a été un échec, le lac de Barroude étant actuellement redevenu désert. ROULE indique comme limite supérieure de la truite dans les Alpes le lac d'Allos (2.239 m) et dans les Pyrénées le lac Lanoux (2.134 m). Plus tard, il indique comme limite dans les Pyrénées le lac de Couart (2.230 m). GERMAIN indique sans préciser l'altitude limite de 2.270 m dans les Pyrénées. Enfin, de l'inventaire que nous avons dressé, il résulte que la truite commune existe à l'état naturel aux lacs d'Aygue-Cluse et de Madamette au-dessus de Barèges à plus de 2.300 m et au lac de Baboukou à 2.375 m. Toutefois, nous reconnaissons bien volontiers que certains lacs situés vers 2.400 m exposés au Nord tels que le Lac Noir au-dessus du Lac de Cestrède, sont glacés trop longtemps pour que la truite puisse y vivre ; ils ne sont libres de glace sur au moins la moitié de leur surface que 3 à 4 mois par an. Le 30 août 1938, nous avons trouvé le lac Tourrat (2.619 m) gelé aux trois quarts avec une température en surface de 1° 3/4. Il ne saurait donc être piscicole.

D'autres lacs situés à des altitudes moindres, ne sont cependant pas piscicoles. C'est ainsi que nous avons échoué dans nos essais d'alevinage en omble et truite arc-en-ciel du joli petit lac d'Antarrouy (2.000 m) aux eaux si limpides. Ce lac est très pauvre en nourriture naturelle, pratiquement sans plancton et sans larves d'insectes, ce qui semble pour notre échec une raison suffisante, reste encore à expliquer la pauvreté de cette sitèse, alors que le lac voisin de Cestrède est bien pourvu de truites, tous deux étant également séparés des affluents piscicoles du Gave de Pau par des cascades infranchissables au poisson.

La truite arc-en-ciel a été introduite au lac Estellat à 2.431 m d'altitude et s'y comporte fort bien. Il est curieux de constater qu'il y a une sorte de parallélisme entre les limites supérieures de la végétation forestière et les limites supérieures de vie de la truite; cette limite semble être celle du Pin à crochets qui est d'environ 2.500 m dans les Pyrénées et 2.300 m dans les Alpes. Il semble que l'omble chevalier puisse être acclimaté à des altitudes légèrement plus élevées.

Résumons-nous: le record d'altitude pyrénéen (et français) est tenu, pour la truite commune (indigène), par le lac de Baboukou à 2.375 m et le lac d'Aygue-Cluse à 2.320 m et, pour la truite arc-en-ciel (introduite) par le lac Estellat à 2.431 m.

LES DIVERSES ESPÈCES HABITANT ACTUELLEMENT LES LACS D'ALTITUDE

La *truite commune* existe à l'état naturel. Il est bien connu que la truite des lacs n'a pas le même aspect que celle des torrents; elle est de plus grande taille avec une tête forte et bien armée et faisant le tiers du corps, une robe différente marquée de larges taches noires avec très peu, et le plus souvent pas, de taches rouges. ROULE reconnaît aux truites de certains lacs de l'Ariège des caractères les rapprochant des variétés endémiques marocaines avec des yeux grands et des écailles plus petites et plus nombreuses (allant jusqu'à 160 sur la ligne latérale). Des observations semblables ont été faites par BELLOCQ (Bulletin de l'Aquiculture de 1899) sur les lacs pyrénéens français par DELAMARRE DE MONCHAUX sur les lacs pyrénéens espagnols.

Dans certains lacs, la population est réduite à quelques grosses truites qui mangent les petites et qu'il est bon de détruire au filet avant de pouvoir aleviner et arriver à un peuplement plus normal de ces lacs.

La *truite arc-en-ciel* a été introduite dans les lacs des barrages et a donné d'excellents résultats dans les lacs d'altitude où sa croissance est nettement supérieure à celle de la truite commune. Une réussite remarquable a été l'introduction en 1936 de truites arc-en-

ciel au lac d'Ilhéou (1.976 m). Ces truites sont devenues des sujets superbes atteignant 500 gr. à 1 kg et se reproduisent fort bien; j'en ai fait pêcher au filet pour les emmener à la pisciculture de Cauterêts: il s'agissait de sujets remarquables ayant gardé leur robe arc-en-ciel et, dès le mois d'octobre, ayant les ovaires ou testicules près de la maturité. L'été 1950, avec les Préposés Forestiers de Luz et Barèges, nous avons placé dans le lac d'Oncet (2.238 m) où les ombles chevaliers introduits en 1936 par M. LARRIEU restent maigres et de petite taille, 3.000 alevins de truites arc-en-ciel; ce mois d'août 1951, il a été pris à Oncet des truites arc-en-ciel de belle forme et pesant plus de 50 gr. à l'âge de 15 mois.

Le *saumon de fontaine* qui, ainsi que l'omble chevalier, a été introduit en 1936 par l'Inspecteur Général LARRIEU, après alevinage à la pisciculture d'Oloron, a donné d'excellents résultats dans les torrents de très haute altitude où la truite commune ne pouvait pas vivre. Cette superbe espèce est originaire du Canada et du Nord-Est des Etats-Unis et pousse à une allure remarquable dans des conditions difficiles; c'est ainsi que dans le cirque d'Anéou, à 1.800 mètres d'altitude, dans un torrent pourtant recouvert de neige pendant 6 à 7 mois de l'année, nous avons pu capturer des sujets de 250 à 300 gr., 2 ans après leur déversement à l'état d'alevin de 2 mois.

Le saumon de fontaine a très bien réussi dans les petits affluents du Haut Gave d'Aspe, du Haut Gave d'Ossau, du Gave de Gaube et dans les hauts Adours, notamment celui du Tourmalet. Malheureusement sa reproduction naturelle est incertaine et sa voracité est telle que les cours d'eau alevinés sont très rapidement dépeuplés par les pêcheurs. On peut toutefois citer un cas de reproduction naturelle du saumon de fontaine, celui du Gave d'Anéou où aucun alevinage n'a été fait depuis 10 ans et où on trouve de jeunes alevins. De même que pour la truite arc-en-ciel du lac d'Ilhéou, on peut parler, pour le saumon de fontaine, d'acclimatation réussie dans le Haut Gave d'Ossau (Gave d'Anéou). On en trouve également au lac de Gaube où il se reproduit dans l'affluent et où on trouve également quelques individus dont l'hybridation avec l'omble chevalier me semble probable.

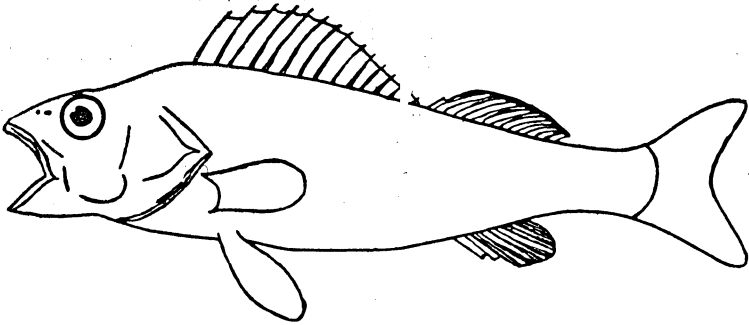
L'omble chevalier préfère l'eau dormante. Il est originaire des grands lacs alpins où il se reproduit à une grande profondeur (80 m environ). Il est à noter que dans les Pyrénées il se reproduit aussi bien dans les lacs profonds, comme dans les Alpes, que dans les lacs ne dépassant pas quelques mètres, ce qui indique une modification dans ses mœurs. Les plus belles réussites d'acclimatation ont été constatées dans le lac de Gaube et dans le lac d'Artouste, où les premiers déversements ont eu lieu en 1936 et où l'on pêche des sujets dépassant le kilo. Il faut toutefois signaler qu'il se reproduit dans d'autres lacs, où il a été introduit, mais trop bien, puisque

parfois on y trouve une nombreuse population de petits ombles à grosse tête et corps maigres, tous de même taille ; il se produit pour l'omble ce qui se produit en plaine pour la perche. Nous avons pêché l'été 1950, au lac d'Oncet, de jeunes ombles extrêmement maigres, tous de même taille et de même poids, ne dépassant pas 50 gr. Il en est de même au lac d'Isabe et aux laquets des Montagnons d'Iseye. De même que pour la perche en certains lacs de plaine, on aboutit pour l'omble à des populations d'individus nains et aptes à se reproduire, tous de même taille, des « sardines » comme disent les pêcheurs locaux. Il y a un seuil qu'aucun ne franchit, sauf exceptionnellement, quelques rares individus qui, dès lors, pouvant dévorer leurs congénères, n'ont plus de difficultés à arriver à une taille normale.

Excès de population pour la quantité de nourriture offerte, ce qui implique suffisance de nourriture adaptée aux besoins des alevins et des sujets de petite taille, mais absence de proies de taille suffisante pour entraîner le passage du seuil, telle est l'explication qui s'impose dans les deux cas de l'omble et de la perche : ceci d'ailleurs entraînerait à d'autres développements qui sortiraient du cadre du sujet — qu'il nous suffise de dire que l'aménagiste piscicole doit trouver le facteur paralysant et apporter la solution qui l'élimine, le « catalyseur » décisif. Dans le cas de la perche et des lacs du Sud des Landes, nous avons introduit en 1943 le *Gambusia*, cyprinodonte minuscule à la fécondité prodigieuse, proie adaptée à la bouche des perches « bridées » au poids de 30 gr. et qui leur fait franchir le « seuil ». Les perches arrivées à 80 gr. peuvent dès lors se nourrir de nombreuses perches-soleil qui leur étaient jusque-là inaccessibles. Dans le cas de l'omble et de certains lacs pyrénéens, il semble que le véron puisse jouer le rôle du *Gambusia*.

Le véron est présent dans certains lacs, mais cette présence est artificielle. Il est très abondant dans le lac d'Estaing, le plus bas des lacs pyrénéens, puisqu'il n'est situé qu'à 1.170 m. Il pourrait être intéressant d'introduire le brochet au lac d'Estaing, qui mettrait bon ordre à cette pullulation de vérons, mais le brochet risquerait de provoquer des dégâts parmi la population des truites. Le véron a été introduit, il y a environ 20 ans dans les lacs situés au-dessus de Barèges par le Dr PÈRE et il fournit une nourriture excellente pour les truites de ces lacs situés à 2.000 m.

Nous savons donc quelles espèces mettre dans les lacs pyrénéens encore vierges de poissons. Outre la truite commune indigène, nous savons que la truite arc-en-ciel donnera d'excellents résultats dans les lacs peu profonds, que l'omble chevalier pourra donner de beaux sujets dans les lacs ayant une certaine profondeur et ailleurs une population nombreuse mais de petite taille, que le saumon de fontaine préfère les eaux courantes des torrents de haute altitude et qu'il peut se maintenir dans les lacs pourvus d'affluents ou d'émissaires et qu'en-



Perche



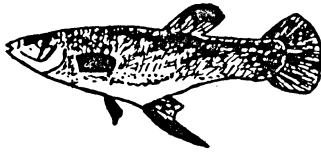
Ver de vase



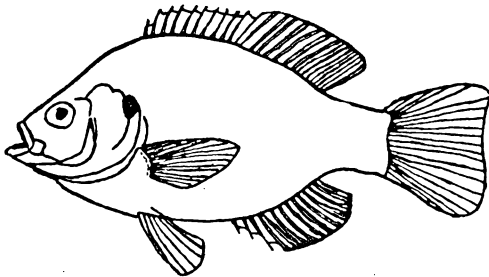
Ephémère



Lombric tétraèdre



Gambusie



Perche soleil

La perche de 30 gr. et ses proies (3/4 grandeur nature).
Nécessité de la présence de Gambusia, proie moyenne, entre les vers et larves d'insectes d'une part et la perche-soleil d'autre part.

fin, le véron constituera une excellente nourriture pour les 4 espèces ci-dessus dans les lacs situés au-dessous de 2.200 m. Il y a certainement intérêt à réaliser des peuplements mixtes, tel celui du lac de Gaube constitué par les 4 espèces énumérées ci-dessus.

INTÉRÊT DE LA SÉLECTION DES RACES LOCALES

Pour un agronome et un forestier, l'importance de l'étude et de la sélection des races locales est évidente. Un éleveur ne mettra pas en montagne des vaches hollandaises s'il dispose de la tarine ou de la schwitz. Un forestier, surtout depuis GUINIER, ne commande pas des graines pour ses pépinières sans préciser l'espèce, la race et la provenance qu'il désire.

Il est surprenant de constater qu'en salmoniculture, première technique d'élevage qui utilisa la fécondation artificielle (puisque, sans remonter à Dom Pinchon qui en serait au XIV^e siècle, l'initiateur, il est historique que dès 1758, JACOBY réussit les premières fécondations artificielles), on ne s'est que médiocrement occupé de l'origine des œufs utilisés en matière de repeuplement des eaux libres. C'est ainsi qu'actuellement, on importe de grosses quantités d'œufs de provenance danoise qui seront, sous forme d'alevins ou en boîte d'incubation, aussi bien immergés dans nos calmes rivières normandes (ce qui est convenable) que dans nos torrents alpins ou pyrénéens (ce qui est un non-sens).

Ceci, sans préjudice du fait constaté par nous-même à Oloron dès 1938, que des œufs de truites danoises étaient non point de truites communes comme demandé, mais de truites de mer. Mais ceci nous entraînerait à des développements hors du cadre de cet article. Revenons à nos truites communes pyrénéennes, pour signaler l'importance de l'étude, non encore entreprise, des races endémiques locales, de la nécessité d'éviter des alevinages artificiels tout au moins dans quelques-uns de ces lacs à population isolée et de l'utilité de la récupération de géniteurs de cette race locale qu'il faudrait stocker dans une pisciculture de montagne.

LA PISCICULTURE DE CAUTERETS

L'Administration des Eaux et Forêts possède à Cauterêts, à 1.050 m d'altitude, un établissement de pisciculture, construit en 1938, pouvant produire 150 à 200.000 alevins de truite.

Les eaux qui l'alimentent étant très froides (allant de 3° l'hiver à 12° l'été), nous avons pensé qu'il serait utile de constituer dans cet établissement, outre un cheptel de reproducteurs de race locale de truite commune, un cheptel de reproducteurs de truite arc-en-ciel, saumon de fontaine et omble chevalier, bien adaptés aux eaux froides de la montagne. Les œufs produits par ces reproducteurs donneront des alevins dotés de bien meilleures chances de survie.

dans les eaux de haute altitude que ceux provenant de piscicultures de plaine. Un repeuplement rationnel ne pourra donc être fait qu'à partir de reproducteurs élevés sur place dans les conditions dures qui attendent leur progéniture.

Nous avons donc soumis au Conseil Supérieur de la Pêche, qui l'a agréé, un programme d'aménagement de l'établissement de pisciculture de Caunterès comportant notamment la mise en place d'une chambre frigorifique pour le stockage de la nourriture, la construction de bassins extérieurs pour les alevins et les truitelles et de grands bassins pour le stockage des géniteurs. La chambre frigorifique et les bassins extérieurs à alevins et à truitelles ont été construits fin 1950; il ne reste à construire cette année que les bassins à reproducteurs et, dans les années à venir, à constituer notre cheptel de géniteurs; c'est un travail qui demandera 3 ou 4 ans et que nous espérons pouvoir mener à bien; nous avons déjà un certain nombre de reproducteurs qui, dès l'hiver 1951-52 donneront une quantité appréciable d'œufs.

L'alevinage des lacs vierges des Hautes et Basses-Pyrénées pourra donc se faire grâce, notamment, à l'établissement de Caunterès où nous aurons les moyens de produire des alevins adaptés aux rudes conditions des eaux libres de montagne.

La période pendant laquelle ces eaux peuvent être alevinées est extrêmement courte; on ne peut guère y monter avant le mois de juin et, dès les premiers jours de juillet, la température est trop chaude pour pouvoir effectuer un transport d'alevins pendant plusieurs heures. Un alevinage de lac d'altitude doit être une opération soigneusement prévue: jeûne du lot d'alevins depuis la veille; transport en jeep de la pisciculture au sentier muletier, mise en place sur le mulet des bidons avec, si possible, petites bouteilles à oxygène et diffuseurs, repérage des sources pour renouvellement d'eau toutes les heures au minimum, souvent transport à dos d'homme pendant la dernière partie du trajet, en ayant bien soin d'éviter de renouveler l'eau avec l'eau de fusion de neige, toxique radical de l'alevin; enfin, sur les lieux de déversement, égalisation des températures.

Il ne faut guère compter aleviner chaque année plus d'une dizaine de lacs. C'est donc une œuvre de longue haleine qui s'offre à l'Administration des Eaux et Forêts et aux Sociétés de pêche.

LA NOURRITURE NATURELLE DANS LES LACS D'ALTITUDE

La nourriture y est très limitée sauf dans les lacs situés sur des plateaux environnés de pâturages où l'apport de déjections animales favorise le plancton.

M. le Conservateur VIVIER, Directeur de la Station l'Hydrobiologie Appliquée à Paris, a décidé de mettre, dès cette année, au programme de sa Station, l'étude du plancton des lacs de la vallée de Barèges.

Les larves d'insectes, peu nombreuses dans ces lacs sont abondantes dans les effluents et les affluents ; elles ont été étudiées par DESPAX et BERTRAND. Signalons dans certains lacs et affluents la présence de phryganes et, à certaines arrivées d'eau, de véritables colonies de larves de simuliides. Enfin, à la belle saison, la nourriture exogène est très abondante, fournie surtout par les sauterelles qui abondent dans les pâturages de montagne. Sur les bords peu profonds de certains lacs à fonds tourbeux, il y a parfois, l'été, pululation de larves de moustiques.

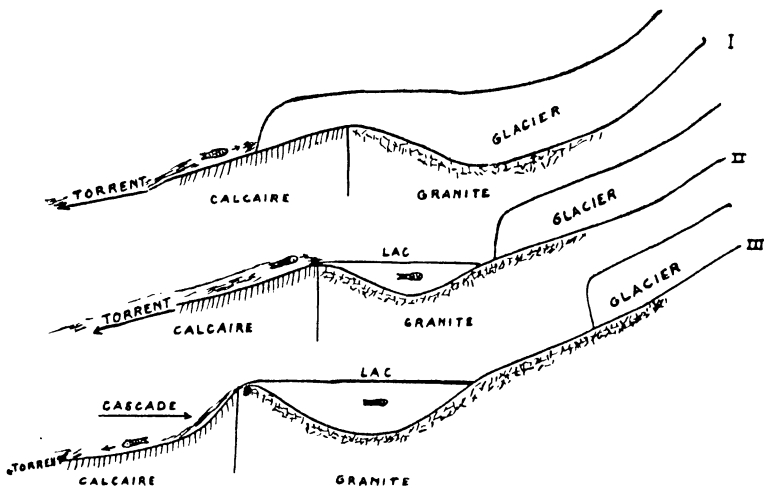
ORIGINE DU PEUPEMENT NATUREL

Nous avons vu que peu de lacs, 48 seulement sur 264 dans nos deux départements, étaient peuplés naturellement de truites communes, alors qu'ils sont pour la plupart inaccessibles à toute remontée naturelle. On s'explique mal l'origine du peuplement initial de ces quelques lacs, le repeuplement par l'homme étant, nous l'avons vu, d'origine récente (15 à 20 ans à peine). Certains ont attribué aux oiseaux le transport des œufs fécondés. ROULE a déjà fait justice de cette hypothèse, valable peut-être pour les œufs de cyprinides adhérant aux herbes et que les oiseaux peuvent transporter autour de leurs pattes, mais fausse certainement pour les œufs libres et volumineux des truites. Quant aux œufs de truite ingérés par les canards, je puis l'assurer pour en avoir fait l'expérience précise cette année, ils sont digérés entièrement et ne peuvent être restitués vivants. ROULE fait remonter le peuplement de ces lacs au début de la période quaternaire, lors du retrait définitif des glaciers, avant le creusement des vallées actuelles ; il s'exprime ainsi :

« Les obstacles opposés aujourd'hui par les brusques dénivellation n'existaient pas et les truites pouvaient remonter jusqu'à la limite des neiges persistantes. Puis l'érosion topographique et la ségrégation biotopique se sont manifestées progressivement en séparant et en isolant ce qui était précédemment uni. S'il en est ainsi, les truites des lacs les plus élevés, ségréguées les premières seraient les descendantes immédiates des lignées primitives de l'espèce. Le fait est d'autant plus important que ces truites présentent dans leur écaillage des relations indiscutables avec *Salvelinus*, le genre le plus voisin ».

Je précise sur ce point que le *Salvelinus* (omble chevalier) a environ 200 écailles le long de la ligne latérale, que la truite commune de nos rivières n'en a que 110 à 120 et que la truite des lacs ariégeois étudiée par ROULE en a de 150 à 160. J'ajouterai que la présence de cette truite endémique n'est encore certaine que dans les lacs de Beys, de Couart, de Peyregrand et de Naguilles et qu'il ne semble pas que la description de ROULE puisse s'étendre à beaucoup d'autres lacs pyrénéens.

Le fait est certain pour la plupart des lacs pyrénéens ayant une population piscicole originelle puisque tous ces lacs sont situés sur le granit près de la zone de contact avec des roches plus tendres (calcaire et schiste) et présentant une cassure nette, une série de cascades infranchissables au contact granit et roche tendre C'est le cas notamment du lac de Cestrède et des nombreux lacs de la région de Barèges. Le peuplement, puis l'isolement biologique de ces lacs peut être facilement expliqué par le schéma ci-contre. Au fur et à mesure du retrait quaternaire du glacier, la truite a pu remonter le cours d'eau et arriver au lac résiduel laissé par le glacier sur terrain granitique dans une cuvette soit creusée par le glacier, soit, le plus



Formation des populations isolées de truites
dans les lacs glaciaires pyrénéens

souvent, préexistante au glacier (théorie de GAURIER), puis l'érosion du torrent effluent a agi, corrodant beaucoup plus fortement que le glacier les roches tendres et créant des cascades infranchissables au contact roche tendre-roche dure au-dessus desquelles une population piscicole s'est trouvée isolée.

J'ajouterai en outre qu'il est très probable qu'un certain nombre de lacs du début de l'époque quaternaire ont dû perdre leur population piscicole originelle et sont redevenus déserts pour des raisons physiques ou biologiques.

Raisons physiques : années extrêmement froides pendant lesquelles les nappes peu profondes ont été gelées jusqu'au fond ou dégelées un temps trop court. Avalanches énormes ayant presque vidé le lac.

Raisons biologiques: la population endémique des truites de ces petits lacs, peu nombreuse, tend souvent à donner quelques individus énormes qui se nourrissent aux dépens de leurs propres enfants; ces individus âgés, ayant entièrement dévoré les jeunes classes d'âge, deviennent stériles sur la fin de leur vie. C'est le phénomène que nous constatons actuellement dans quelques lacs et, notamment, dans le lac de Bernat, où la population ne se compose plus que de 5 ou 6 énormes truites sans alevins et qui, si l'homme n'intervient pas, sera désert dans 2 ou 3 ans.

En conclusion, il semble que le nombre de lacs des Pyrénées peuplés en truite ait, depuis la fin de la période glaciaire, atteint son point le plus bas il y a une vingtaine d'années. Actuellement, l'intervention de l'homme tend chaque année à augmenter le nombre des lacs peuplés et à introduire de nouvelles espèces.

LA PÊCHE DANS LES LACS DE MONTAGNE

Les lacs appartiennent aux collectivités, communes, mais le plus souvent syndicats de communes d'une même vallée, de qui relève l'ensemble des forêts et vacants de la vallée.

Certains lacs sont loués à des pêcheurs au filet (lac de Gaube par exemple). La pêche aux lignes est généralement libre, le timbre piscicole étant évidemment obligatoire.

Le Syndicat de la Vallée de Barèges a loué tous ces cours d'eau et lacs à la Société de Pêche du canton de Luz, très active et qui fait un bel effort d'alevinage en liaison avec l'Administration des Eaux et Forêts.

Les filets employés sont la senne traînante, mais le plus souvent les filets maillants (araignée ou tramail); l'épervier est très peu utilisé, les nasses jamais, sauf aux affluents ou aux émissaires.

La maille autorisée est celle de 40 mm, c'est-à-dire que seuls les gros sujets sont capturés. Dans ces conditions, et malgré certaines réclamations des Sociétés de pêche, l'usage du filet est rationnel, éliminant les individus trop gros, dévastateurs d'alevins et mauvais utilisateurs d'une nourriture que l'altitude et la pauvreté du sol rend peu abondante.

Passons rapidement sur la pêche aux lignes, malgré tout l'intérêt sportif qu'elle présente.

La pêche la plus répandue dans les lacs pyrénéens est la pêche à l'asticot, abusive quand elle est pratiquée au printemps dès la fonte des glaces, avec appâtage massif d'asticots à l'arrivée de l'affluent du lac, ce qui attire de véritables bancs de truites affamées, elle est normale l'été et doit, en raison de la limpidité des eaux, se pratiquer à distance avec moulinet et lest en olive plombée maintenant l'appât au fond.

La pêche au lancer léger donne des résultats médiocres à la cuil-

lère, les truites, le plus souvent, suivant le leurre sans le prendre, meilleurs au Devon ou au véron casqué.

La mouche artificielle, dans ces eaux calmes sera sans résultats, sauf certains jours la mouche sèche à l'arrivée des affluents.

Enfin, la « volante » à l'insecte naturel, la sauterelle en pratique, est assez rentable.

Rien n'est plus capricieux que la pêche en lac de montagne pyrénéen. Elle exige souvent une marche de plusieurs heures pour un résultat toujours extrême : bredouille complète ou pêche abondante, sans que l'on puisse guère en apercevoir les raisons.

Quant au rendement par ha et par an, il est bien inférieur au rendement de l'ha de torrent. Il est malheureusement impossible d'obtenir, comme en Suisse, des chiffres de capture précis. Mais on peut estimer que si, dans certains torrents (tels par exemple que le Gave de Paul aux environs de Luz), le rendement annuel dépasse, et largement, le maximum indiqué par LÉGER, soit 100 kg par ha ou par km de rivière de 10 m de largeur, le rendement d'un lac d'altitude est de l'ordre de grandeur de 10 kg par ha et par an, rendement variant avec l'altitude et la nature du sol environnant (pâturés ou rochers). Mais, nous le répétons, nous ne disposons sur ce point d'aucun chiffre précis.

P. CHIMITS.
